



On veut me licencié mais je ne sais pas vraiment pourquoi

Par **I man**, le **15/03/2011** à **18:57**

Bonjour,

il y a deux ans j'ai été embauché comme animalier et gardien, jusque là tout allait bien, si bien qu'un jour mon logement a commencé à se dégrader au fil du temps.

Tout a commencé par un radiateur qui fuit et penche, puis les fenêtres (à l'ancienne sans double vitrage) qui se sont voilées et donc qui laissent passer le froid d'hiver (l'écartement peut laisser passer deux doigts donc maison mal chauffée, une fuite au plafond qui nous mettez ma femme et moi les pieds dans l'eau, les rats circuler et circuler encore dans le plafond et certains murs que j'ai dû faire tomber, le sol n'ayant pas de vide sanitaire est froid et humide avec deux points qui sortent du sol je ne sais pas ce que c'est, l'eau n'est pas potable et elle est marron parfois quand on se lave car elle vient du Rhône, la salle de bain fuit de partout moisissure sur les parois des murs tuyaux déformés, wc qui fuit et en fin quand on va dans les combles les fils électriques sont pas aux normes câbles dénudés etc....

Pour en venir à mon problème j'ai téléphoné, invité, on a envoyé des devis cela depuis deux ans, deux ans que je vis comme ça, mes responsables me répondent c'est trop cher ok! ont refait des devis moins chers on me dit ok ont s'en occupe une année passe rien est fait ils reviennent visitent l'appartement et constatent le problème on me répond nous ferons le nécessaire avant décembre nous étions au mois de octobre je crois, aujourd'hui on est le 15 mars toujours rien et puis commence des remarques sur mon travail des petits sois disant oublis (tourne visse oublier ici tenaille oublier par là) on a commencé à m'accuser de choses qui ne se sont pas produites comme pour me faire craquer plus tard on m'a envoyé un avertissement m'indiquant des choses qu'on leur aurait dit à mon sujet qui sont fausses et que j'ai pu prouver par la suite, (témoignage des bénévoles des collègues de travail m'ont aidé à prouver mon innocence) aujourd'hui j'ai été convoqué pour un éventuel licenciement quand il m'on dit ce qu'il me reproche je leur ai tout de suite prouvé le contraire et même la

raisonnable n'était pas au courant de certaines choses des chose qui se sont passer il y a plus d'un ans est dont j'avais eu l'accord de mon responsable a l'époque.ma question est qu'est-ce que je peut faire je suis animalier et j'aime énormément mon travail pour le perdre y a t'il des ou une solution a mon problème?j'i peur de perdre mon emploi pour rien aidez moi svp! entre temps j'ai efectué quelque travaux minimes merci!!

Par **julgy**, le **16/03/2011** à **17:04**

je pense qu'il faut voir ce qui est noté dans votre contrat de travail au niveau de votre logement. Si votre employeur ne souhaite pas la remise en état vous pouvez le faire valoir auprès de l'inspection du travail. En ce qui concerne le licenciement éventuel, il semble que cela en prenne le chemin, si cela n'est pas justifié vous pourrez toujours attaquer aux Prud'hommes.